

BASEBALL CLUB DES TEMPLIERS SÉNART - A.S.P. SAVIGNY - LIEUSAIN



LES CATÉGORIES

	Entraînements	Entraîneurs
9U Né(e) en 2016, 2017, 2018	Mercredi de 16h30 à 18h00 Samedi de 11h00 à 12h30 (Septembre à Mars)	Gaëtan
12U 2013, 2014, 2015	Mercredi de 14h00 à 16h00 Samedi de 10h00 à 12h00 (Septembre à Mars)	Jamel Felix
15U 2010, 2011, 2012	Mercredi de 18h00 à 20h00 Samedi de 14h00 à 16h00 (Septembre à Mars)	Christophe Bruno
18U 2007, 2008, 2009	Vendredi de 20h30 à 22h30 Dimanche de 14h00 à 16h00 (Octobre à Mars)	Frédéric
Seniors Départemental 2006 et avant	Vendredi de 20h30 à 22h30 Dimanche de 14h00 à 16h00 (Octobre à Mars)	Frédéric Sébastien
Seniors Régional (confirmés) 2006 et avant	Mercredi de 20h30 à 22h30 Dimanche de 16h00 à 18h00 (Octobre à Mars)	Julien
Softball 2009 et avant	Lundi de 20h00 à 22h00 Samedi de 13h30 à 15h30 (Octobre à Mars)	Jules

L'adhésion au club donne accès aux entraînements d'un seul collectif. La participation aux compétitions dépend de conditions supplémentaires (nombre de joueurs, coaches, officiels...).

COTISATION 2024/2025 (DE SEPT/OCT 2024 À JUILLET 2025)***

Date limite de dépôt du dossier d'inscription au 30/09/24 (nouvel adhérent) et au 31/10/24 (ancien). L'accès aux entraînements n'est ensuite plus autorisé tant que le dossier d'inscription n'est pas rendu.

9U - 12U - 15U	123€* + 47€**	soit	170 €
18U	123€* + 82€**	soit	205 €
Adultes	163€* + 82€**	soit	245 €
Double licence supplémentaire (en cas de pratique du baseball et du softball)	30€* + 30€**	soit	60 €
Réduction fidélité pour les jeunes de 9U à 18U (joueurs ayant déjà une licence Templiers en 2024)			- 20 €
Réduction pour contribution à l'organisation des événements organisés par le club durant la saison 2024 (pour les adultes bénévoles uniquement)			- 40 €
Réduction pour les cotisations des membres d'un même foyer, après application des offres)			- 10 %

* Partie de la cotisation reversée au club pour son fonctionnement

** Partie de la cotisation reversée à la FFBS et à l'ASPS (licence + assurance + adhésion)

*** La cotisation est la somme versée pour faire partie de l'association au cours de l'année scolaire. Elle ne correspond pas à une prestation de service permettant d'accéder mensuellement aux activités du club.

LES SITES D'ENTRAÎNEMENT (HORS VACANCES SCOLAIRES)

<p>TEMPLIERS STADIUM Carré Sénart Côte de la Communauté 77127 LIEUSAIN</p>	<p>PÉRIODE HIVERNALE EN 9U Salle Polyvalente de La Chasse 2 Rue de Tigery 77127 LIEUSAIN</p>
---	---